



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (A.A.P.C.)

1. Identification de la collectivité qui passe le marché

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire
☎ 03 86 26 50 00 - 📠 03 86 26 50 16
E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

2. Objet du marché

**RESIDENTIALISATION D'ILOTS D'HABITATION AU QUARTIER SAINT LAURENT – ILOT TOUR SCHWEITZER
A COSNE-COURS-SUR-LOIRE**

3. Forme du marché

Marché alloti (**deux lots**) :

- Lot n°1 : Voirie et réseaux divers
- Lot n°2 : Plantations – Clôtures – Mobilier – Serrurerie

4. Mode de passation

En application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Procédure adaptée et accord-cadre passés en application des articles 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

5. Variantes et options

Les options ne sont pas autorisées.

Variante obligatoire pour le lot n°2 : Plantations complémentaires

6. Durée du marché ou délai d'exécution

Le délai d'exécution court à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de commencement des travaux établi par le Maître d'œuvre. Le délai global pour l'ensemble des lots est de cinq (5) mois, y compris période de préparation (un mois) et congés payés et hors intempéries.

Date prévisionnelle de démarrage des travaux : 10 NOVEMBRE 2017.

7. Critères de sélection des offres

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée dans le cadre du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics en fonction des critères énoncés ci-dessous et selon la pondération indiquée :

L'obtention de marché est conditionnée au respect strict du planning

- Appréciation de la note méthodologique : 40 points
 - Prise en compte de l'environnement du chantier en milieu urbain (signalisation, déviation mise en œuvre, cheminements des différents usagers, etc.) : 20 points
 - Mesures de protection de l'environnement : 10 points
 - Fiches techniques des matériaux : 10 points
- Le prix : 35 points
- Le planning proposé : 25 points

Les offres seront classées par ordre décroissant en fonction des notes obtenues pour chacun des trois critères.

8. Langue et unité monétaire

Français Euro

9. Adresse de retrait du dossier

sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics Territoire Numériques Bourgogne Franche-Comté

<https://marches.e-bourgogne.fr/>

(Réf : Résidtour)

ou

en adressant votre demande à la :

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire

Service Juridique

Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123

58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE CEDEX

☎ 03 86 26 50 00 - 📠 03 86 26 50 16 – E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

10. Demande de renseignements administratifs et techniques

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire

Service Juridique

B.P. 123

58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE CEDEX

☎ 03 86 26 50 58

11. Réception des offres

Les dossiers devront être déposés sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics Territoire Numériques Bourgogne Franche-Comté <https://marches.e-bourgogne.fr/> ou envoyés par la poste en recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé à l'adresse indiquée ci-dessus, **avant la date en vigueur**.

Les plis porteront la mention :

**"OFFRE POUR : RESIDENTIALISATION D'ILOTS D'HABITATIONS AU QUARTIER SAINT LAURENT – ILOT
TOUR SCHWEITZER A COSNE-COURS-SUR-LOIRE – Ne pas ouvrir"**.

12. Modalités essentielles de financement et de paiement

Dès la réception de la demande de paiement par la personne publique, par crédit ouvert au budget (ressources propres), paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours.

13. Date limite de réception des offres

29 septembre 2017 à 12 heures, délai de rigueur

14. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Dijon

22 rue Assas

21000 DIJON

☎ 03.80.73.91.00

15. Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus

Greffe du Tribunal de Dijon

22 rue Assas

21000 DIJON

☎ 03.80.73.91.02

16. Date d'envoi de l'avis à la publication

08 SEP. 2017

Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée aux Marchés Publics,
Micheline HENRY.

